

CHARTE

Le travail d'un auteur de bande dessinée est de faire de la Bande Dessinée. La dédicace ne fait pas partie de son travail et n'est pas rémunérée. L'auteur est donc libre d'accepter ou non.

On ne saurait le lui imposer. C'est, dans un premier temps, l'occasion pour l'auteur de se faire connaître, lui et son travail.

La dédicace sert pourtant moins la promotion de l'oeuvre et de l'auteur que celle de la bande dessinée en général et des festivals en particuliers. Si elle reste à ce jour le principal pôle d'attraction de ces manifestations.

La dédicace est considérée comme "promotionnelle" mais reste avant tout un moment de rencontre et d'échange avec les lecteurs, le partage d'une passion commune.

La dédicace est un don pas un dû. Soyons dignes d'un don et pas dingues d'un dû.

Les auteurs viennent au festival bénévolement et on beaucoup de plaisir à vous rencontrer. La dédicace n'est pas une obligation, ni l'unique finalité de la rencontre.

Les plus élémentaires de courtoisie sont de rigueur, même après une attente longue et peut-être pénible.

Les affiches et programmes de festivals sont imprimés bien à l'avance et les auteurs invités peuvent ne pas être présents. Si vous faites le déplacement pour un ou des auteurs particuliers, assurez-vous de leur présence effective auprès des organisateurs (Internet, emails...). Une défection de dernière minutes est malheureusement toujours possible.

Ne sollicitez une dédicace que dans le temps et le lieu prévus à cet effet. Les auteurs et les organisateurs ont déterminé des plages horaires de dédicace qu'il convient de respecter. Le reste du temps leur appartient.

Beaucoup de dessinateurs sont allergiques aux livres d'or et plus encore à la feuille blanche. Ne leur en veuillez pas il y a eu tant d'abus...

Si vous apportez à un auteur l'ensemble des albums de sa série, ne vous étonnez pas s'il ne les dédicace pas tous, vous n'êtes certainement pas le seul à le solliciter.

Il peut n'en dédicacer qu'un seul.

Certains auteurs réalisent des dédicaces en couleurs, d'autres préfèrent le noir et blanc. Certains réalisent des dessins pleine page, d'autres des dessins plus modestes. C'est leur droit. Ne leur demander pas systématiquement de mettre en couleurs leur dessin ni de réaliser une fresque. Respectez leur envie et ils respecteront le plus souvent la vôtre.

Le travail accompli est fatigant, ne forcez pas l'auteur à rester après les heures fixées.

Vendre la dédicace, qu'il vous a généreusement offerte, c'est un manque de correction et de respect, cela pourrait même faire l'objet de poursuites judiciaires. L'auteur gardant le "droit moral", le "droit de divulgations" et le "droit de suite" sur son travail quel qu'il soit. A terme, cela peut provoquer la disparition de ce moment magique de la dédicace.

C'est parce que des lecteurs indéliques n'ont pas respecté ces simples règles de courtoisie que tant d'auteurs, aujourd'hui se détournent des festivals et refusent de dédicacer. Faisons de cet instant un souvenir agréable pour tous....

Bon festival !